



DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL – SAISON 2010-2011
A remplir intégralement

Club : *** – n° d'affiliation : *******

Nom : Prénom : Sexe : M F

Né(e) le/...../..... à - Nationalité : FR UE ETR

Adresse : Téléphones : fixe : portable :

..... Email :

Code postal : Ville : Pays de résidence :

Demande une ou des licences de type (plusieurs cases peuvent être cochées) Dirigeant Educateur fédéral
 Joueur libre Joueur Futsal Joueur Entreprise Joueur Loisir Joueur Fédéral

Dernier Club quitté Saison :/..... Fédération :

Assurances :

Je soussigné(e) Si représentant légal Père Mère Tuteur légal
reconnais avoir pris connaissance par ma Ligue régionale et mon club :

- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents, jointes à la présente demande, ou en pages 2, 3 et 4 dont je bénéficie par le biais de ma licence, ainsi que de la possibilité d'y renoncer,
- de ma possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher l'une ou l'autre des deux cases)

je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à rétablir moi-même remplis les formalités d'adhésion auprès de l'assureur

OU BIEN je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées

Certificat médical

Je soussigné, Docteur ... ;(1) certifie que(2)
ne présente aucune contre-indication (3)

- A la pratique du football en compétition
- A son enseignement
- A l'arbitrage occasionnel

Date de l'examen : (1)

Signature et cachet (1)

Est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (4) (5)

- 1 – obligatoire 2 – nom et prénom du licencié 3 – Rayer les mentions inutiles 4 – Rayer en cas de non aptitude
5 – Uniquement dans les conditions de participation fixées par les Règlements Généraux

Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les coordonnées d'un demandeur de licence Dirigeant et/ou Educateur Fédéral sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou sites internet de la FFF. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Pour un licencié mineur

Je soussigné Père Mère Tuteur légal
Autorise à prendre une licence au sein de ce club.

Le représentant légal et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal Représentant du club Le
Signature Signature et nom

Le mineur aura la possibilité de devenir membre de la communauté du football en s'inscrivant sur le site internet www.reseaufoot.fr. Le représentant légal est invité à s'informer des règles d'utilisation de Réseau Foot à l'adresse www.reseaufoot.fr, rubrique « Conditions générales d'utilisation ». Si le représentant légal souhaite être informé lors de l'inscription du mineur et/ou s'y opposer, il doit en faire la demande par courriel à l'adresse webmaster@reseaufoot.fr.

Pour un licencié majeur

Le demandeur et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur Le
Signature

Représentant du Club
Nom
Signature

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement de demandes et de gestions des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la « loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à sa Ligue ou à la FFF par mail à cil.fff@fff.fr ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Le demandeur est informé que certains éléments le concernant (sanctions disciplinaires et changements de clubs notamment) peuvent apparaître sur le bulletin, l'intranet de la FFF et/ou le site internet de la FFF, de sa Ligue et/ou de son District, en application des Règlements Généraux de la FFF.